

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 26 janvier 2024

 14 documents

REVUE DE PRESSE DU 20 AU 26 JANVIER 2024

1



Briosne-lès-Sables - Le carrefour dangereux sera transformé

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 20 janvier 2024

2



Bonnetable - La Gymnastique volontaire : un club qui va de l'avant

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 20 janvier 2024

3



Bonnetable - Un café de l'évolution professionnelle organisé le 26 et 27 janvier

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 20 janvier 2024

4



Sarthe - Après l'incendie, un vol à la charcuterie Ruel

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 20 janvier 2024

5



Bonnetable - De la téléconsultation pour des problèmes de vue

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 22 janvier 2024

6



Bonnetable - Premier salon des potiers en avril

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 23 janvier 2024

7



Bonnetable - Les Tréteaux de Malestable font salle comble

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 23 janvier 2024

8



Bonnetable - Énergies renouvelables : peu de zones suggérées

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 23 janvier 2024

9



Bonnetable - Pas d'augmentation de la cantine scolaire prévue

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 23 janvier 2024

10



Bonnétable - Sa petite entreprise de création de bougies la sort de la déprime

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 24 janvier 2024

11



72 Maine Libre - Les classement généraux des étoiles du Maine Libre

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 25 janvier 2024

12



Bonnétable - Des écoliers allemands vont venir de Twistringén

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 25 janvier 2024

13



Bonnétable - Théâtre : succès retentissant des Tréteaux de Malestable

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 25 janvier 2024

14



Bonnétable - Qui veut recevoir un correspondant ?

L'Action Républicaine, vendredi 26 janvier 2024

Briosne-lès-Sables - Le carrefour dangereux sera transformé

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 20 janvier 2024, 432 mots

Le giratoire tant espéré sur la route de Briosne-lès-Sables, situé sur la déviation de Bonnétable, sera bientôt une réalité. Les habitants de Briosne-lès-Sables attendaient cette décision depuis longtemps.

Lors de la cérémonie des vœux du maire, Laurent Bothereau, Thierry Lemonier, conseiller départemental, a annoncé qu'un sens giratoire remplacerait bientôt le carrefour dangereux.

L'annonce a été accueillie avec beaucoup de satisfaction par l'ensemble des habitants qui regrettent plusieurs accidents graves ou mortels à l'actuel carrefour. « C'est sous l'égide de Frédéric Beauchef, vice-président du conseil départemental et président de la commission infrastructures routières, que je vous annonce la création prochaine d'un nouveau rond-point à la sortie de la ville en direction de Bonnétable. Un appel d'offres est en cours et les travaux sont prévus pour la fin 2024. »

Retour sur les travaux 2023

Lors de cette cérémonie, le maire a réaffirmé son engagement « qui a du sens au quotidien, surtout en cette période de crise. »

L'Aménagement urbain du centre bourg, a coûté 293 751 €, subventionné à 53 %, et reste à charge communal de 139 323 €, soit 47 %.

La création d'un parking au cimetière, un coût de 46 349 €, subventionnée à 64 %, soit 29 772 €, avec un reste à charge communal de 16 577 €, soit 36 %.

Ramassage des ordures ménagères

« Après plusieurs interventions, nous avons obtenu le maintien du porte-à-porte dans notre commune, en échange le ramassage des ordures ménagères est fixé à un passage tous les 15 jours au lieu de chaque semaine. »

Le maire rappelle que, « seuls les sacs translucides gris et jaunes spécifiques Maine Saosnois doivent être déposés aux emplacements prévus à cet effet. »

Obligation d'entretenir ses haies

« Malgré plusieurs relances aux propriétaires de haies implantées sur nos routes, rien n'est fait. L'accident récent sur la RD 83 entre Briosne et Beaufay aurait pu être catastrophique. Un drame évité de peu. Pour rappel, un arbre est tombé sur le bus TIS avec une dizaine de personnes à bord, Quatre personnes ont été légèrement blessées. Nous allons prochainement répertorier et envoyer à tous les propriétaires de haies sur notre territoire un courrier de rappel à l'obligation d'entretien. »

Des récompenses

L'aire d'accueil des campings caristes, classée parmi les 100 plus belles de France pour la troisième année consécutive.

Fleurissement, récompensé avec 4 pétales. La municipalité envisage un partenariat avec une association pour l'entretien et l'embellissement de la commune.

Avant d'inviter la population à partager la galette, le maire a rappelé les moments festifs qui ont rassemblé un public considérable : « La Fête de la Sainte-Anne, le feu d'artifice toujours très apprécié, le défilé et la retraite aux flambeaux et son bric-à-brac. »



Bientôt un sens giratoire remplacera ce carrefour dangereux. © Le Maine Libre

Bonnétable - La Gymnastique volontaire : un club qui va de l'avant

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 20 janvier 2024, 190 mots

Mardi, la salle de réunion du gymnase était le cadre de l'assemblée générale du bureau de l'association de Gymnastique volontaire, présidée par Martine Suavin. La maire, Marie-Laure Plever, accompagnée de Nathalie Courtan, adjointe aux associations locales étaient présentes ainsi qu'une vingtaine de membres de l'association.

Composé de 127 adhérents cette année contre 103 l'an passé, le club voit son effectif s'agrandir chaque année, d'où l'obligation de répartir au mieux les gymnastes par rapport aux horaires des cours afin que chacun et chacune puisse suivre les cours souhaités.

Seul changement cette année, Nicole Huet fait son entrée dans la composition du bureau.

Les cours : le lundi ; avec Grégory de 19 h à 20 h (gymnastique) et de 20 h 15 à 21 h 15 (fit boxing) ; le mardi, avec Fanny de 11 h à midi (Pilates) ; le mercredi, avec Laurence de 19 h 30 à 20 h 30 (Pilates) et le jeudi, avec Romain de 19 h 30 à 20 h 30 (gymnastique). Des cours de renforcement musculaire, cardio et steps sont également proposés.

Contacts : Martine Suavin, au 06 21 48 98 90 ; Jacqueline Vénara, au 06 15 50 83 03 et Sylvie Compain, au 06 30 73 18 09.



Les membres du bureau de la Gymnastique volontaire. © Ouest-France

Bonnétable - Un café de l'évolution professionnelle organisé le 26 et 27 janvier

Quotidien [Le Maine Libre](http://www.lemainelibre.fr), www.lemainelibre.fr, samedi 20 janvier 2024, 112 mots

Le 26 et 27 janvier, Marine Launier et Marie-Thérèse Lamy, expertes en évolution professionnelle, organisent un « café de l'évolution professionnelle », une rencontre gratuite destinée à toutes les personnes qui s'interrogent sur leur avenir professionnel.

Au cours de ces deux journées, les participants auront l'occasion de bénéficier de sessions d'entretiens individuels, offertes et sans engagement.

Rendez-vous le vendredi 26 janvier de 14 h à 18 h, et le samedi 27 janvier de 10 h à 12 h 30, à l'espace Coworking-de-Bonnétable, situé à l'arrière de la mairie.

Pour garantir votre participation, il est recommandé de vous inscrire préalablement en contactant Marine Launier par e-mail à : marine.launier@vastrh.fr ou par téléphone au 07 63 22 37 87.

Sarthe - Après l'incendie, un vol à la charcuterie Ruel

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 20 janvier 2024, 761 mots

. Comme si l'incendie survenu en mars 2023 n'avait pas fragilisé suffisamment la charcuterie Ruel de Bonnétable, elle a dû faire face, dernièrement, à un cambriolage.

« **On n'avait surtout pas besoin de ça.** » Bruno Ruel, patron de la charcuterie industrielle portant son nom et basée à Bonnétable, aimerait bien poursuivre le développement de son entreprise dans un climat plus serein. Après l'incendie qui a ravagé son entreprise dans la soirée du jeudi 9 mars, un autre fait divers encore plus récent contrarie les plans du redressement de cette société située dans la zone industrielle La Taille, route de Courcemont. Et pour cause, un cambriolage s'est produit dans la nuit dimanche 10 au lundi 11 décembre.

Vol de viande et d'un camion frigorifique

« **De la viande de bœuf, de veau et d'agneau a été volée, ainsi qu'une machine à laver, un sèche-linge et des outils de découpage,** détaille Bruno Ruel. **Le tout pour une valeur estimée à 10 000 €.** » Sans compter deux véhicules, selon une source proche de l'enquête, dont un « **camion frigorifique (35 000 €), stationné sur notre parking, et qui a certainement dû servir au transport des produits volés** », poursuit le chef d'entreprise.

« Une équipe qui se déchaîne »

Trop, c'est trop. Mais « **le moral est au plus haut, grâce à une équipe qui se bat du matin au soir, qui se déchaîne pour redémarrer l'entreprise. Certains salariés y croient** », note le chef d'entreprise âgé de 55 ans, qui préfère regarder droit devant après la première épreuve, scélérate, auquel il a dû faire face, cette soirée du 9 mars 2023, où l'entreprise s'est transformée en véritable brasier. Cette société, pesant 10 millions d'euros de chiffre d'affaires avant l'incendie, voit les flammes s'emparer des « **3 600 m², la totalité du bâtiment,** pointe le patron. **Seules les réserves n'ont pas été touchées. Cela concerne les cartons, barquettes et autres produits inflammables stockés qui doivent être placés à ? dix mètres, au moins, de la partie production.** »

Tout de suite après le sinistre, « **nous nous sommes mis en redressement judiciaire pour protéger la société** », se souvient Bruno Ruel. Pour figer les créances, avant les indemnisations et le temps de se relever. Les équipes s'organisent. La partie production est alors transférée dans le bâtiment « Boulvert ». Ce dernier, d'une superficie de 500 m², avait été acheté « **à notre concurrent (Boulvert) qui était également une charcuterie voisine** », souligne Bruno Ruel. En sachant qu'il a créé son entreprise le 7 juin 1999 après avoir été commercial pour la charcuterie Cosme du Mans, un des principaux concurrents de Ruel.

Plan de bataille

S'ensuit un inévitable chômage technique après l'incendie. « **Dès début septembre, on est douze à avoir redémarré sur les 47 salariés** », indique le patron. Des choix ont dû être faits. C'est la partie bœuf qui a rouvert en premier : « **Ça nous demandait moins de matériel et de travaux.** » Ainsi, les collectivités, à l'instar des collègues du département ou encore l'université du Mans, ont pu être livrées, de nouveau, en steaks hachés, émincés et autre bœuf bourguignon.

La partie porc cru et saucissonnerie (chipolata, merguez et saucisse de Toulouse) « **repart d'ici la fin de semaine prochaine** », se réjouit l'entrepreneur. Et la partie rillettes ? Début mars. Les clients de Ruel sont ceux de la grande distribution et les grossistes. « **Ils nous appellent pour savoir quand nous allons redémarrer. Car ils n'ont pas trouvé de produits pour nous remplacer** », s'encourage Bruno Ruel.

Pendant ce temps, un nouveau bâtiment de 2 000 m² pointe le bout de son nez. « **Comme tout est neuf, on a optimisé les surfaces** », précise ce chef d'entreprise qui dit n'avoir « **qu'une préoccupation** », celle de redonner du travail à tous ses salariés. « **Et de resservir nos clients qui nous attendent impatiemment, notamment sur la saucissonnerie car on était très puissant sur ce marché.** » Selon lui, « **tout le monde dans l'entreprise aura repris le travail d'ici fin juin** ».

Concernant l'enquête sur l'incendie, même si au début, l'origine accidentelle du départ de feu était privilégiée, les investigations entreprises par la gendarmerie ont conduit à l'interpellation d'un homme. Celui-ci a été mis en examen, le 21 juin, pour « **destruction du bien d'autrui par moyens dangereux** ». Il a ensuite été placé sous contrôle judiciaire, comme nous le révélions le 11 octobre 2023.

Concernant les investigations au sujet des 400 kg de viande volés ainsi que les deux véhicules, l'un d'eux a été retrouvé depuis. Et l'enquête se poursuit.

Thierry SOUFFLARD.



Après le feu qui a ravagé en mars 2023 son entreprise à Bonnétable, plus un cambriolage survenu en fin d'année, Bruno Ruel ne baisse pas les bras pour remettre à flot sa société de charcuterie. © Ouest-France

Bonnétable - De la téléconsultation pour des problèmes de vue

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 22 janvier 2024, 167 mots

Face à la difficulté croissante, notamment le désert médical, il est compliqué de décrocher un rendez-vous chez un spécialiste, voilà pourquoi Béatrice Chapelle a choisi d'investir, dans son magasin, dans du matériel de dernière technologie et proposer à ses clients la téléconsultation. C'est dans la salle d'examen de vue que vient d'être installé du matériel par la société Médadon.

Tout est simple, il suffit de prendre rendez-vous et de se laisser guider. C'est le même protocole que chez l'ophtalmologiste en présentiel. L'opticienne, Caroline Arnaud, prend les mesures. Un examen s'ensuit par un orthoptiste, puis un ophtalmologiste valide l'ordonnance.

En cas de pathologie (cataracte ou autre), Caroline réoriente vers un rendez-vous en présentiel. Sur place, le client pourra profiter des conseils de l'opticien pour renouveler ses lunettes.

Contact. 8, rue Joffre. Ouvert du mardi au vendredi, de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 19 h ; samedi, jusqu'à 18 h. Tél. 02 43 29 31 43 et mail. ao.bonnetable@gmail.com



Béatrice Chapelle, gérante, et Caroline Arnaud, opticienne. © Ouest-France

Bonnétable - Premier salon des potiers en avril

Quotidien [Le Maine Libre](http://www.lemainelibre.fr), www.lemainelibre.fr, mardi 23 janvier 2024, 118 mots

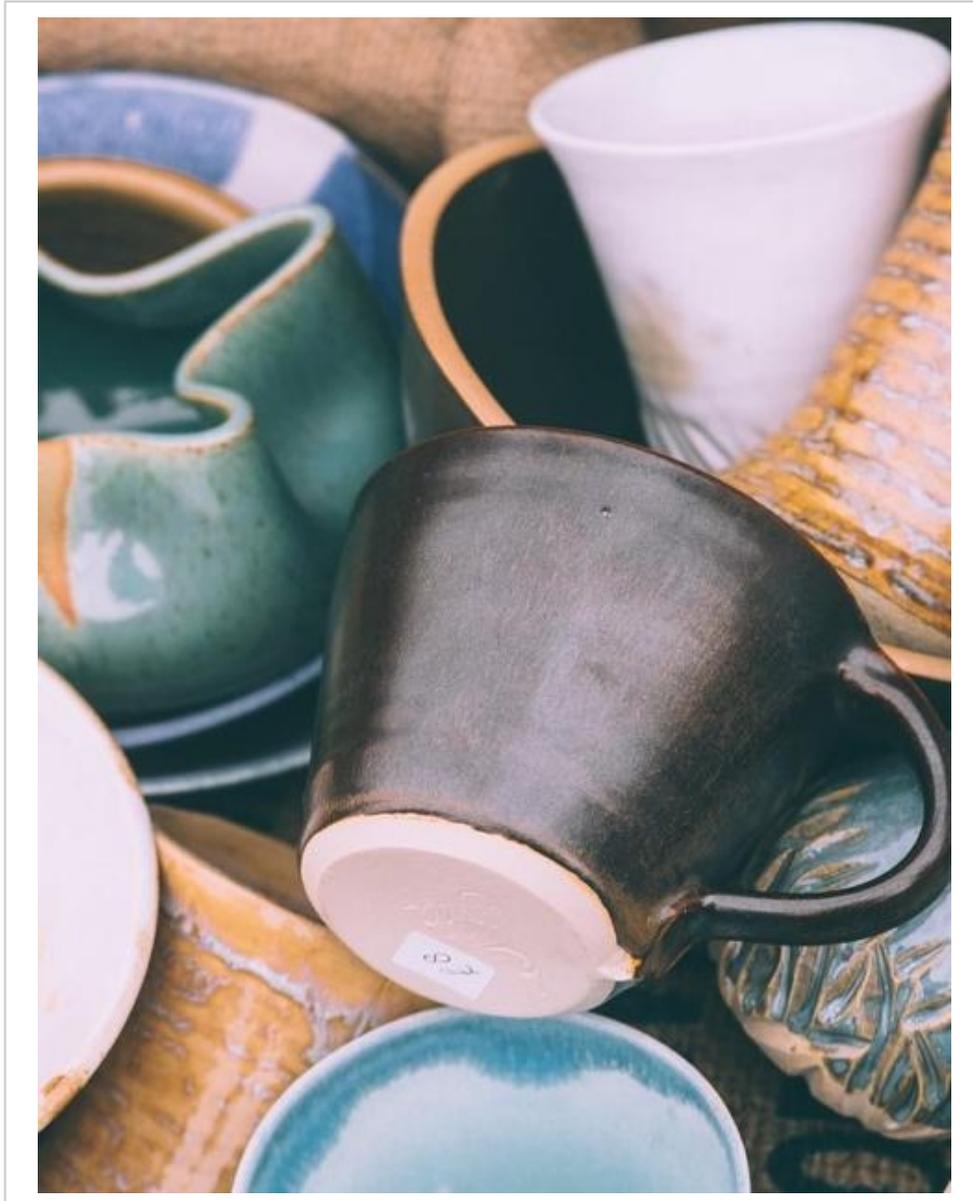
Bonnétable vibrera au rythme de la poterie les 6 et 7 avril prochain avec le tout premier salon des potiers, « Terre de Bonnétable ».

Explorez l'essence de la créativité artisanale au Salon des Potiers, où chaque pièce d'argile devient une œuvre d'art unique.

Organisé par l'association culturelle intercommunale, l'événement réunira potiers, céramistes et faïenciers à la salle Mélusine, rue Twistringén, de 10 h à 18 h.

« Terre de Bonnétable » offre une opportunité unique de découvrir et de soutenir les artisans d'art et d'acquérir des créations uniques.

Les artisans souhaitant y participer doivent envoyer au plus vite un mail à : janlouisgarnier72@gmail.com.



Admirez l'art de la poterie au salon des potiers, où chaque pièce raconte une histoire unique. © LE Maine Libre

Bonnétable - Les Tréteaux de Malestable font salle comble

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 23 janvier 2024, 114 mots

La troupe des Tréteaux de Malestable reprenait sa saison de prestations avec leur nouvelle pièce, *L'amour Vache*, une comédie de Viviane Tardivel et Alexis Bondis, qui raconte le devenir d'un vieux gars agriculteur qui risque de perdre l'héritage familial. Marie-Thérèse va inscrire Jean-François à l'émission Cupidon à la ferme. Bien sûr, l'arrivée de deux soupirants et des caméras n'est pas sans troubler la belle harmonie de la ferme. Samedi et dimanche, Sylvie Chopin, la présidente et sa troupe ont obtenu le succès escompté puisqu'au cours des deux représentations, la salle Mélusine était comble. La prochaine représentation se déroulera à Cherré, dimanche, à 15 h.



Une partie du public. © Ouest-France

Bonnétable - Énergies renouvelables : peu de zones suggérées

Quotidien Le Maine Libre, www.lomainelibre.fr, mardi 23 janvier 2024, 458 mots

Panneaux photovoltaïques sur les toits du collège, sur un terrain près d'un lotissement... les zones ressorties de cette réunion sont peu nombreuses.

Lundi 15 janvier, la maire de Bonnétable, Marie-Laure Pléver et son adjoint à l'urbanisme, Guillaume Mautin, ont dirigé une réunion publique sur les énergies renouvelables.

La zone de projet doit avoir une superficie minimale d'un hectare »

Guillaume Mautin

Adjoint à l'urbanisme

Réunissant une quarantaine de personnes, dont le sénateur Jean-Pierre Vogel, cet événement visait à discuter de la mise en œuvre des zones d'accélération d'énergies renouvelables (ZAER) en vertu de la loi Aper (Accélération de la production d'énergies renouvelables.)

Les communes sont invitées à définir des ZAER après des discussions avec leurs habitants, couvrant diverses sources d'énergie telles que le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz et la géothermie.

Mise en place d'un comité de projet

Il est essentiel de noter que ces zones ne seront pas exclusives, permettant des projets en dehors de celles-ci. Cependant, la mise en place d'un comité de projet sera obligatoire pour assurer une intégration avec la commune d'implantation et les communes avoisinantes.

Bonnétable, c'est 4 000 hectares dont un quart de forêt et deux zones protégées par les Architectes des Bâtiments de France.

Des avantages financiers aux porteurs de projets

Le gouvernement prévoit d'appliquer des avantages financiers aux porteurs de projets qui choisissent de s'implanter dans les ZAER, rendant ainsi ces zones économiquement attractives et compensant d'éventuelles conditions climatiques moins avantageuses.

Marie-Laure Pléver a souligné, : « Si vous avez des projets, c'est le moment ou jamais d'inclure ces zones dans la proposition. Il est important de vous manifester auprès de la mairie. » Guillaume Mautin, précisant, que « la zone de projet doit avoir une superficie minimale d'un hectare ».

Peu de suggestions

Bien que la réunion visait à consulter la population sur les ZAER à proposer ou à exclure, peu de suggestions ont émergé. Quelques idées ont été avancées, notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur un terrain près d'un lotissement, sur les toitures du collège, de la salle Mélusine et du gymnase. Cependant, une zone autour du cimetière a reçu un avis négatif.

Des éoliennes en forêt ?

Concernant d'éventuelle installation d'éoliennes, « deux endroits ont été retenus dans la forêt de Bonnétable, à ce jour le propriétaire ne semble pas favorable, » précise Guillaume Mautin

S'il est confirmé que les zones sont suffisantes pour atteindre les objectifs de développement régional des énergies renouvelables, les communes concernées pourront bénéficier d'avantages, notamment la possibilité d'identifier des zones d'exclusion sur lesquelles l'implantation de projets d'énergies renouvelables ne sera pas autorisée.

Le zonage des ZAER à Bonnétable sera validé lors du conseil municipal du mois de mars par les élus locaux.



Une quarantaine d'habitants sont venus à la concertation pour les zones d'énergies renouvelables. © Le Maine Libre

Bonnétable - Pas d'augmentation de la cantine scolaire prévue

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 23 janvier 2024, 368 mots

Pour sa première année en tant que maire, Marie-Laure Plever a annoncé plusieurs projets aux habitants lors des vœux.

La salle Mélusine était la cadre de la présentation des premiers vœux de Marie-Laure Plever, élue le 22 mai dernier après la démission de Frédéric Barré. « **Je mesure l'ampleur de la tâche qui m'a été confiée, c'est une mission passionnante et un engagement qui a du sens au quotidien qui permet de répondre aux besoins des concitoyens, c'est chaque jour la prise de décisions parfois difficiles** », déclare d'entrée, l'élue. Elle a ensuite détaillé les projets en cours et programmés pour l'année.

Le restaurant scolaire

Avec Catherine Chartrain, adjointe aux affaires scolaires, le conseil municipal a proposé de ne pas augmenter le prix des repas, malgré l'inflation. « Il est essentiel pour un enfant de manger équilibré et varié. »

Rue Saint-André de Gelly

Les travaux ne sont pas terminés. Plusieurs rendez-vous avec les différentes entreprises ont eu lieu. « Aujourd'hui, il n'est pas possible de préciser la date du déblocage de la situation. Le dossier est entre les mains des assurances. »

Les ordures ménagères

En cas de non-respect des règles, le responsable en charge de l'urbanisme et Marie-Laure Plever, n'hésiteront pas à verbaliser les contrevenants. « **Certains abords de la commune sont régulièrement salis et nous font honte. Les dépôts de déchets sauvages en ville et en campagne sont quotidiens, obligeant les agents locaux à passer pour réceptionner les sacs non conformes, cela est intolérable.** » La vidéosurveillance va ainsi être développée.

Éclairage public

La rénovation de l'éclairage public est à l'étude pour un passage en Led.

Rénovation d'infrastructures

Les responsables travaillent actuellement sur le terrain d'athlétisme, football et rugby pour la modernisation des installations sportives. La réfection partielle ou totale du gymnase du fait des infiltrations d'eau est également à l'étude

Future maison de santé

Marie-Laure Plever a déjà eu deux rendez-vous de travail avec des médecins locaux afin de permettre l'installation de praticiens sur le projet d'une future maison de santé. « **Je suis convaincue que la réussite des projets locaux de santé passe par un dialogue avec l'ensemble des professionnels de santé.** »



Marie-Laure Plever a présenté ses premiers vœux aux habitants. © Ouest-France

Bonnétable - Sa petite entreprise de création de bougies la sort de la déprime

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 24 janvier 2024, 361 mots

Après des problèmes de santé, Patricia Jardin, 42 ans, a retrouvé le sourire dans son atelier de création avec « O Mille Et Un Fondants ».

Encouragée par la créativité, elle a fondé sa propre entreprise. Aujourd'hui, à 42 ans, Patricia Jardin s'épanouit dans son travail tout en profitant pleinement de sa vie de famille. Elle a fini par sauter le pas après des moments difficiles, notamment des problèmes de santé qui ont engendré un état dépressif. Patricia Jardin est la preuve vivante que la pugnacité et la résilience peuvent permettre de soulever des montagnes.

Son domaine d'expertise, la création de bougies, de fondants parfumés, cires parfumées et des créations personnalisées pour des événements spéciaux.

Je travaille à l'ancienne, avec un bain-marie. Je crois en l'authenticité artisanale de mon métier. »

Patricia Jardin

Patricia explique fièrement : « Mes créations sont confectionnées méticuleusement avec de la cire de soja d'excellente qualité. Non seulement elle est entièrement naturelle, mais elle est également utilisée dans la fabrication de bougies de massage. Cette cire offre une diffusion de parfum plus durable. Non testée sur les animaux et végan, elle est également écologique et biodégradable. Mes créations parfumées n'émettent aucune substance toxique et garantissent une excellente diffusion des fragrances. »

Les fragrances utilisées dans ses créations parfumées sont élaborées à Grasse, en France, par des parfumeurs professionnels certifiés conformes au règlement cosmétique européen. Patricia Jardin tient à souligner son approche artisanale : « Je travaille à l'ancienne, avec un bain-marie. Je crois en l'authenticité artisanale de mon métier. »

Elle ouvre son atelier

La jeune entrepreneuse travaille dans son atelier à Bonnétable. « Il ne faut pas hésiter à sonner à ma porte, je serais ravie d'accueillir les gens dans mon petit atelier. Mieux vaut me prévenir avant pour être certain de ma présence. »

Sa gamme de produits, avec 45 parfums différents, est constamment réactualisée.

Elle offre la possibilité de commander ses produits à partir de 1 € sur o-mille-et-un-fondants.fr, avec le choix entre la livraison et le retrait à son atelier.

Son atelier se trouve au 8 rue Onias-Martin à Bonnétable. Tel : 07 71 68 77 89.



Patricia Jardin, dans son atelier au 8 rue Onias-Martin, s'épanouit dans son travail.

© Le Maine Libre

72 Maine Libre - Les classement généraux des étoiles du Maine Libre

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 25 janvier 2024, 290 mots

À chaque journée de championnat, Le Maine Libre dévoile les étoiles décernées par les entraîneurs dans chaque division. Retrouvez les classements généraux à mi-saison.

RÉGIONAL 1

6 étoiles : Gaignon (Sablé B), Ekore (La Suze/Roëzé)

5 étoiles : Saïd (Le Mans FC B)

3 étoiles : Lefranc, Jeanneau (La Suze/Roëzé), Beatrix (Sablé B), Rossignol, Lehoux (Le Mans FC B)

RÉGIONAL 2

6 étoiles : Fonte, Akilé (Le Mans Villaret), Queffellou, Y. Renaudin (Saint-Saturnin/La Milesse)

5 étoiles : Mesnil, Allaire (La Flèche) Diomande (Mulsanne /Teloché)

3 étoiles : Lauzanne, Da Dilva, Girard, Diakhaby, Bodereau (Le Mans Villaret), Hamza, Dhommée (Mulsanne/Teloché), Ridray (La Flèche), Fontaine, D. Tronchet (Saint-Saturnin/La Milesse), Moulin (Spay), Chandelier, Rui Gomes (La Flèche)

RÉGIONAL 3

12 étoiles : Godart (Écommoy)

9 étoiles : Lhomme (Écommoy), Bindia (Brûlon), Vadé (Rouillon)

8 étoiles : Chartier (Bonnétable), Gillet (Sablé)

7 étoiles : Jimenez (Coulaines), Grémy (Beaumont), Navinel (Moncé-en-Belin)

6 étoiles : Papillon (Beaumont), Leroux (Bonnétable), Etiemble, Lebon (La Ferté-Bernard), Joubert (Clermont/Créans), Lefray (Ruaudin)

5 étoiles : Pl. Brosseau, Lambert (Beaumont), Courmont (Clermont/Créans), Bouazza (Coulaines), Delhommais (Brûlon), Guimonneau (Bonnétable), Lamour (La Chapelle-Saint-Rémy), Thieulon (Château-du-Loir)

DISTRICT (1^{ÈRE} DIVISION)

POULE A

11 étoiles : Mouchel (Yvré-l'Évêque)

8 étoiles : Gasnier (Saint-Georges/Pruillé)

7 étoiles : Cottereau, Matras (Bouloire), Duquenne (Mayet)

6 étoiles : Carn (Mayet)

5 étoiles : F. Poirier (Le Mans Glonnières), Vanie (Loué), Gagnaire (Spay), Ali Ousseni (Saint-Georges/Pruillé), Jinjolet (Saint-Mars-la-Brière)

POULE B

6 étoiles : Maxence Grémy (Guécélard), Marc-Antoine Balmy (Le Mans PTT), Noah Dehaies (Juigné)

5 étoiles : Florent Bernard (Parigné-l'Évêque)

4 étoiles : Thibault Barbaray (Guécélard)

3 étoiles : Charly Courdroux (Mansigné), Alexandre Lapouge, Mody Sidibé (Le Mans PTT), Tristan Freslon, Antoine Germain, Anthony Gaulupeau (Noyen-sur-Sarthe), Maxime Lenoir, Thomas Wents, Joris Morin, Ibrahim Ahmed, Hugo Boby (Le Mans Gazélec), Emile Gervais (Beaumont SA B), Damien Morin (Guécélard), Dylan Janvier (APBFC B), Baptiste Gouhier (Écommoy B).

Bonnétable - Des écoliers allemands vont venir de Twistringén

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 25 janvier 2024, 187 mots

Le comité de jumelage Bonnétable – Twistringén s'est retrouvé à la salle Mélusine lors de l'assemblée générale. Dans un premier temps, les membres ont dressé le bilan des échanges 2023 qui étaient limités. Seul un groupe de pompiers et quelques particuliers ont fait le voyage en Allemagne.

En avril, ce seront 26 scolaires allemands, encadrés par deux professeurs, qui viendront à Bonnétable. Pour cet événement, le comité recherche des familles d'accueil pour ces jeunes qui seront accueillis sur les temps scolaires au collège.

À l'ascension, un car partira en direction de Twistringén, avec une visite à Osnabrück.

Dans les nouveautés du comité cette année, il sera demandé une cotisation de 5 € par famille, afin de permettre la mise à jour des fichiers d'adhérents et la prise en charge par la responsabilité civile de l'association des participants aux activités.

En 2027, ce sera le cinquantième anniversaire du jumelage. Pour cette occasion, les responsables commencent à réfléchir sur le mode d'organisation de cette grande rencontre.

Contact. Tel : Catherine Gilot au 06 20 05 93 50 ou Mail : cathdim@wanadoo.fr



Le comité de jumelage lance un appel aux familles d'accueil. © Ouest-France

Bonnétable - Théâtre : succès retentissant des Tréteaux de Malestable

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 25 janvier 2024, 335 mots

Ce week-end, les deux premières représentations de la nouvelle pièce des Tréteaux de Malestable, « L'Amour vache », ont attiré 300 personnes.

La dernière pièce de théâtre interprétée par la talentueuse troupe des « Tréteaux de Malestable », intitulée « L'Amour Vache », a connu un véritable triomphe lors de ses deux premières représentations à domicile ce week-end.

Près de 300 spectateurs ont afflué pour découvrir cette nouvelle création théâtrale signée Viviane Tardivel et Alexis Bondis.

La pièce, qui met en scène les péripéties de Jean-François, agriculteur célibataire inscrit malgré lui à l'émission « Cupidon à la ferme » par sa mère désespérée, a su conquérir le public par son humour cocasse. Les rivalités entre les prétendantes, le soutien de l'ami d'enfance et le cameraman ont plongé la salle dans des situations aussi drôles que surprenantes, provoquant de nombreux éclats de rire.

Le co-auteur de la pièce Alexis Bondis, venu incognito, a félicité la troupe de théâtre

Le succès de la troupe a été tel que, pour la deuxième représentation du dimanche après-midi, l'équipe a dû refuser du monde faute de place. Sylvie Chopin, présidente de l'association, « exprime des regrets pour ceux qui n'ont pas pu obtenir de places supplémentaires. »

En saluant le public à la fin de la représentation, la troupe a été agréablement surprise par la montée sur scène d'un homme mystérieux. Il s'agissait en réalité d'Alexis Bondis, co-auteur de la pièce, venu incognito pour féliciter la troupe. Une intervention qui a profondément touché les acteurs, soulignant l'importance de leur travail.

La prochaine représentation de « L'Amour Vache » aura lieu le dimanche 28 janvier à 15 h à Cherré. La tournée se poursuivra à, La Chapelle-du-Bois, Torcé-en-Vallée, Mamers, Semur-en-Vallon, Connerré, Ceton, Tuffé, Saint-Cosme-en-Vairais, Neufchâtel-en-Saosnois, pour se conclure à Bonnétable les 13 et 14 avril.

Pratique

Pour réserver vos places et éviter toute déception, contactez le 06 83 87 60 63. Tarifs, 8 € par adulte et 5 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Programme complet sur Facebook « Les Tréteaux de Malestable ».



La troupe, composée d'acteurs, de souffleuses et de techniciens, a reçu de chaleureux applaudissements. © ML

Bonnétable - Qui veut recevoir un correspondant ?

L'Action Républicaine, vendredi 26 janvier 2024, 344 mots

Echange scolaire, voyage en Allemagne à l'Ascension, le programme 2024 du comité de jumelage Bonnétable-Twistringén a été présenté lors de l'assemblée générale.

Le programme du comité de jumelage Bonnétable-Twistringén sera fourni en 2024, comme l'a présenté la présidente de l'association, Catherine Gilot, mercredi 17 janvier, à l'occasion de l'assemblée générale : échange scolaire, voyage en Allemagne à l'Ascension...

A la recherche de familles d'accueil

Si les échanges ont été plutôt limités en 2023 pour le comité de jumelage Bonnétable-Twistringén -seul un petit groupe de pompiers et quelques particuliers se sont rendus à Twistringén-, ils s'étofferont en 2024.

Au mois d'avril prochain, du 3 au 10, un groupe de vingt-six scolaires allemands, encadrés par deux professeurs, est attendu à Bonnétable.

« Nous recherchons des familles d'accueil pour ces jeunes qui, sur le temps scolaire, seront accueillis au collège bonnétablien. Le but de cet échange est de tisser des liens entre les jeunes des deux pays, Bonnétable et Twistringén. Même si le jeune collégien français n'apprend pas l'allemand, il peut quand même avoir un correspondant allemand. Que les familles intéressées n'hésitent pas à contacter le comité ! » explique Catherine Gilot, présidente de l'association.

Un voyage à l'Ascension

En mai, à l'Ascension, un car partira de Bonnétable pour se rendre à Twistringén avec une visite en chemin d'Osnabrück.

« Les jeunes qui auront participé à l'échange scolaire seront prioritaires s'ils veulent revoir leurs correspondants. Là encore, toutes les personnes intéressées par ce voyage sont invitées à se faire connaître rapidement. Nous partirons le mardi soir 7 mai vers 22 heures en bus pour rentrer à Bonnétable le dimanche 12 mai vers 12-13 heures », détaille la présidente.

Nouveauté cette année, une cotisation a été mise en place : 5 € par famille. Elle va permettre la mise à jour des fichiers d'adhérents et la prise en charge, par la responsabilité civile de l'association, des participants aux activités.

Par ailleurs, le comité commence à réfléchir au 50e anniversaire du jumelage qui sera fêté en 2027.



Visite des Bonnétabliens à Twistringén, lors de l'Ascension 2023.